



**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE, N°**04**/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023,
RELATIF A L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE
PILOTAGE DE LA PERFORMANCE (BUDGETAIRE) A L'AGENCE
NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.**

MAITRE D'OUVRAGE : DG/ANTIC

FINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE 2023

IMPUTATION : 235 200

PIECE 1 :

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°04/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023, RELATIF A
L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA
PERFORMANCE A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.**

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le but d'accroître l'efficience et la productivité de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), le Directeur Général, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour *l'acquisition de l'application de gestion et de pilotage de la performance, exercice 2023.*

2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consisteront en la fourniture, l'installation, la mise en service et la configuration d'une application d'automatisation du contrôle de gestion à l'ANTIC, en version de base et compatible avec l'environnement (GIDOCEP) existant. Elles comprennent la formation des utilisateurs et l'adaptation de l'application aux besoins spécifiques de l'ANTIC dans le respect des points suivants :

- l'exécutable de l'application en version personnalisée ;
- la version actualisée du Cahier des Charges de développement de l'application ;
- le dossier technique du Projet de développement (code source) ;
- le guide d'installation et le guide d'utilisation.

3. DÉLAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **soixante (60) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

4. ALLOTISSEMENT

Non Applicable.

5. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : *En ligne ou hors ligne (Hybride)*.

7. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un montant TTC de **vingt-six millions (26 000 000) FCFA**.

8. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2023 : Imputation budgétaire **235 200**.

9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/Services des Marchés), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68.

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consultée sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable **de cinquante mille (50 000) FCFA** payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra identifier le prestataire désirant participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

11. TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- Format JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée notamment :

- L'enveloppe A contenant les pièces Administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (Volume 3).

NB : *Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.*

12. REMISE DES OFFRES

Pour la soumission hors ligne, L'offre constituée en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68, au plus tard **le 24 juillet 2023 à 13 heures** et devra porter la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023, RELATIF A L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE A L'ANTIC, EXERCICE 2023. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne : L'Offre devra être transmise par le Soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 24 juillet 2023 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

NB : *Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.*

13. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **de cinq cent vingt mille (520 000) FCFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO ; elle est valable pendant **trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres**.

14. RECEVABILITÉ DES OFFRES

Les offres incomplètes ou ne respectant pas le mode de séparation des pièces administratives, des Offres techniques et des Offres financières ne seront pas recevables.

Les pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Le présent Dossier d'Appel d'Offres sera publié au journal des marchés publics de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS.

15. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le ***24 juillet 2023 à 14 heures***, par la Commission Interne de Passation des Marchés, placée auprès de l'Autorité Contractante dans la salle de Conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) de l'ANTIC, sise au lieu-dit Poste Centrale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

16. CRITÈRES D'ÉVALUATION

16.1. Critères éliminatoires

- 1) Absence ou non-conformité de la Caution de Soumission d'un montant de **Cinq cent vingt mille (520 000) FCFA**, délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 4) Absence de l'attestation d'une capacité financière d'un montant de : **quinze millions (15 000 000) FCFA** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances ;
- 5) Non-respect d'au moins **80 %** des sous-critères issus des critères essentiels ;
- 6) Non régularisation d'une pièce du dossier administratif, dans un délai de **48h accordé** par la CIPM après le dépouillement, à l'exception de la Caution de Soumission ;
- 7) Non-respect du format de fichier des offres ;
- 8) Absence de la copie de sauvegarde.

16.2. Critères essentiels

N°	Désignation	Sous-critères
a	Présentation générale de l'offre	03
b	Référence générale du soumissionnaire dans le domaine similaire	01
c	Qualité et Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques	03
d	Qualifications et expérience du personnel clé	07
e	Garantie et service après-vente	02
f	CCAP et ST paraphés, signés, datés et cachetés par l'entreprise avec la mention lu et approuvé	02
g	Planning et délai de livraison des prestations	02

NB :

- Le critère C (Qualité et conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques), ne sera validé que si **100%** des sous-critères sont validés.
- Le candidat doit satisfaire **80%** des sous-critères issus des critères essentiels pour être qualifié à l'évaluation de son offre financière.
- Le mode de notation est **binaire**.

17. ATTRIBUTION

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée *la moins-disante* après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

18. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm>

20. ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155/222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

21. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au (+ 237) 222 20 37 32/ 222 20 37 30/ 658 26 26 82 et au numéro vert 15 17.

*LE DIRECTEUR
GENERAL*

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM/ANTIC
- Affichages